

# Fiche 8

## LES SUIVIS DE POPULATIONS ANIMALES EFFECTUÉS PAR LA FDC83

### CHEZ LES MAMMIFÈRES

#### Comptage nocturne au phare

Le comptage s'effectue la nuit (de 21h à minuit), par les sociétés de chasse, entre janvier et février, en parcourant un circuit en véhicule. Les zones cultivées et les bois sont éclairés à l'aide d'un phare afin d'identifier qualitativement et quantitativement les spécimens observés : espèce, nombre, sexe, classe d'âge. Pour chaque comptage, un minimum de 10 personnes (réparties en plusieurs véhicules) est nécessaire comprenant : lieutenant de louveterie, agent ONCFS, chasseurs et bénévoles. Cette opération est répétée trois à quatre fois, à quelques jours d'intervalle, chaque année.

Ce comptage permet d'obtenir l'Indice Kilométrique d'Abondance (IKA). Il se détermine en divisant le nombre moyen d'observations sur la distance kilométrique parcourue pour une année.

Dans le Var, les espèces concernées par ce procédé sont les cervidés (notamment chevreuil et cerf élaphe) et le lièvre commun (dans le Nord-Ouest du département).

L'IKA apporte différentes sources d'information pour :

- L'établissement des attributions des plans de chasse des cervidés ;
- L'abondance relative des populations de chevreuil, représentant un Indicateur de Changement Ecologique (ICE) ;
- La dynamique des populations du lièvre commun.



#### Comptage exhaustif approche et affût combinés

Pour recenser les populations de chamois des Alpes, ce comptage est effectué sur certains secteurs du département. Il est renouvelé tous les deux ans dans le Nord du Var et tous les cinq ans dans les nouveaux secteurs colonisés (par exemple Sainte-Baume). Cette opération est souvent réalisée de décembre à février lorsque les chamois sont regroupés en hardes, dans un couvert végétal clair à la suite de la chute des feuilles. Le principe est de placer des observateurs sur des postes fixes (rochers, ravins ouverts), endroits où les chamois des Alpes peuvent se réfugier après avoir été dérangés par les traqueurs parcourant le secteur à pied. Plusieurs critères sont relevés : nombre d'individus, sexe, classe d'âge, lieu, sens de déplacement.

Cette méthode permet d'évaluer le nombre d'animaux présents sur la zone pour établir des attributions adaptées.

#### Pièges photographiques

Nouvelle innovation en vogue, les pièges photographiques sont des dispositifs devenus incontournables pour suivre les populations animales. Au sein de la FDC83, ils sont surtout posés afin d'obtenir des informations sur le loup gris, notamment sur son effectif, ses déplacements et son succès reproducteur. Si un loup gris est pris en photo par ce dispositif, une fiche d'indice de présence du réseau Loup/Lynx est remplie et envoyée à l'ONCFS.

Ces pièges permettent, en complémentarité, d'en savoir plus sur les autres espèces. Par exemple, sur certains secteurs du Var, par un suivi sur plusieurs années, il a été constaté la diminution puis la disparition du mouflon méditerranéen après l'arrivée du loup gris.

Pour rappel, comme tout aménagement cynégétique ou technique, une demande est effectuée auprès du propriétaire du terrain.



## CHEZ LES OISEAUX

### Comptage « Flash »

Les objectifs de ce comptage élaboré par le réseau Alaudidés, Colombidés, Turdidés (ACT), sont d'évaluer et de suivre l'abondance et la répartition des populations hivernantes françaises d'oiseaux de passage, notamment la caille des blés, l'alouette des champs (Alaudidés), les pigeons, les tourterelles (Colombidés) et les grives et le merle noir (Turdidés) dans le Var. L'échantillonnage prend appui sur les techniques d'Indices Ponctuels d'Abondances (IPA) souvent employées en Ornithologie. Le recensement se réalise en parcourant des routes couvrant le territoire à prospecter (distance définie de 4 km avec 5 points d'observation) aux alentours de la mi-janvier. Les relevés sont effectués entre 9h et 13h, la durée des points d'observations étant fixée à 5 minutes. Durant ce laps de temps, tous les oiseaux contactés différents (vus et/ou entendus) sont notés. La prospection se fait dans toutes les directions à l'aide de jumelles.

### Fiche d'Observations diurnes - Migration et hivernage des principaux migrateurs terrestres

Chaque saison cynégétique depuis 2010, l'équipe de l'Observatoire National Cynégétique et Scientifique Citoyen (comprenant l'Institut Méditerranéen du Patrimoine Cynégétique et Faunistique, et l'Association de Défense des Chasses Traditionnelles à la Grive), analyse la base de données recueillies par un réseau d'observateurs et de sentinelles chasseurs qui remplissent une fiche d'observation après leurs sorties. L'avantage de cette méthode est que le chasseur conserve ses habitudes, ses circuits et ses secteurs de chasse. Grâce à ce dispositif, il est possible d'obtenir des informations annuelles sur les oiseaux de passage, notamment leurs couloirs de migration et leur abondance.

| OBSERVATOIRE NATIONAL CYNEGETIQUE ET SCIENTIFIQUE CITOYEN                           |  |              |              |               |            |               |                     |                     |               |
|---|--|--------------|--------------|---------------|------------|---------------|---------------------|---------------------|---------------|
| Migration et hivernage des principaux migrateurs terrestres                         |  |              |              |               |            |               |                     |                     |               |
| Observations diurnes - Une fiche par jour d'observation si possible chaque week-end |  |              |              |               |            |               |                     |                     |               |
| Observateur :   | Commune d'observation :                  |              |              |               |            |               |                     |                     |               |
| Age :   | Adresse :                                |              |              |               |            |               |                     |                     |               |
| Département :   | N° d'habitation du permis de chasse :    |              |              |               |            |               |                     |                     |               |
| Mode de chasse :  | Tel. port :                              |              |              |               |            |               |                     |                     |               |
| Milieu type :   | Altitude : mètres                        |              |              |               |            |               |                     |                     |               |
| Si vous les comressez :   | Longitude : Latitude : Altitude : mètres |              |              |               |            |               |                     |                     |               |
| Date  | Grive musicienne                         | Grive mauris | Grive d'aine | Grive litorne | Merle noir | Pigeon ramier | Alouette des champs | Etourneau sansonnet | Vanneau huppé |
| Heure de début  |  |              |              |               |            |               |                     |                     |               |
| Heure de fin  |  |              |              |               |            |               |                     |                     |               |
| TOTAL   |  |              |              |               |            |               |                     |                     |               |
| METEOROLOGIE SIMPLIFIEE (Qualitative)   |  |              |              |               |            |               |                     |                     |               |
| Température :   |  |              |              |               |            |               |                     |                     |               |
| Vent :  |  |              |              |               |            |               |                     |                     |               |
| Autres précisions :   | Les nuages couvrent du ciel :            |              |              |               |            |               |                     |                     |               |
| Autres Espèces (nombre)   |  |              |              |               |            |               |                     |                     |               |
| Caille des blés :   |  |              |              |               |            |               |                     |                     |               |
| Tourterelle des bois :  |  |              |              |               |            |               |                     |                     |               |
| Tourterelle turque :  |  |              |              |               |            |               |                     |                     |               |

### Comptage aux chants du tétras lyre

Méthode utilisée pour dénombrer les mâles tétras lyre au chant (printemps), elle donne un indice du nombre de coqs par jour de comptage et permet d'estimer la tendance des effectifs à long terme. Les comptages se réalisent en mai, quand le chant est le plus intense. Les observateurs doivent être postés sur leurs secteurs avant l'aube et relèvent les informations pendant deux heures, notamment : nombre de coqs vus et/ou entendus, heure, lieu et sens de déplacement.

### Baguage de la bécasse des bois

Menée par l'ONCFS et le Club National des Bécassiers (CNB), cette opération permet de déterminer les effectifs hivernants de bécasses des bois. Elle a pour objectif de connaître leur survie et d'étudier leur dispersion en migration et leur comportement. Chaque automne-hiver, des bécasses des bois sont capturées la nuit au filet dans des zones ouvertes (prairies permanentes, cultures) situées autour des forêts. Plusieurs informations sont récoltées : le temps de port de bague (durée entre la pose de la bague et la mort de l'oiseau, si celui-ci est retrouvé), les contrôles et les reprises d'oiseaux bagués et l'Indice d'Abondance Nocturne (IAN ; nombre de bécasses vues / heure). Des données complémentaires sont relevées : le poids puis l'âge défini par l'observation du plumage des ailes (jeune de 1<sup>ère</sup> année ou adulte) pour estimer le succès de reproduction.

